

LE CELLIER

Les pêcheurs aux engins se font de plus en plus rares

L'Association des pêcheurs aux engins (Adapaef) tenait dimanche dernier son assemblée départementale annuelle devant 156 participants sur les 324 adhérents que compte l'association dans le département. L'association continue à voir s'éroder le nombre de ses pêcheurs, en baisse de 7% encore cette année. Une préoccupation qui semble générale pour les différentes fédérations de pêche. En cause : l'âge des pêcheurs, la raréfaction du poisson, les restrictions de pêche, et le coût de plus en plus élevé de l'activité.

Une démarche auprès de l'Unesco

L'association se bat sur plusieurs axes : la transmission, la reconnaissance de ce type de pêche, le repeuplement et le suivi de la population halieutique par les fiches de pêche. Le président constate « l'exclusion de la composante des pêcheurs aux engins dans le comité de gestion



Le président Gilles Chosson a passé en revue les questions de pratique quotidienne et les perspectives du futur.

des poissons migrateurs du bassin de la Loire et des côtières vendéens alors que les textes qui régissent la pêche mentionnent expressément leur présence ». Une bataille juridique est en cours pour se faire reconnaître en tant que composante à part entière avec leur spécificité.

Les pêcheurs de l'Adapaef veulent engager une démarche auprès de l'Unesco pour faire reconnaître les pratiques et les savoir-faire de la pêche ligérienne au patrimoine mondial de l'humanité. Il s'agit là d'une activité vivrière très ancienne avec les engins comme l'épervier, le car-

relet, les nasses, la bosselle, la balance à écrevisses... On en trouve déjà des traces à la préhistoire et une première association de pêcheurs en 1851. Pour obtenir ce classement, il faut construire un dossier solide. L'association a demandé une subvention au ministère de la Culture. Elle vient d'en obtenir une de 4000€. Elle va permettre de lancer une étude pour l'inventaire, la préservation et la valorisation de ce patrimoine.

D'autre part, l'association a testé et va mettre en place le suivi des prises informatisées par smartphone, et ordinateur avec le système Télécapêche. Ce dernier permettra d'avoir une évaluation des populations de poissons beaucoup plus rapide que les fiches papiers. L'association souhaiterait avoir aussi le global des prises incluant les pêcheurs professionnels et celles des autres associations de pêche pour une meilleure fiabilité des chiffres.